

## SEMINAIRE

### « *Les politiques publiques ont-elles failli ?* »

Mercredi 16 décembre 2015

COMPTE-RENDU

#### Le propos

*Cet été à Avignon, la FNCC a initié des moments de débat à la fois entre élus et en dialogue avec les professionnels pour imaginer de nouvelles voies pour les politiques culturelles publiques, plus en phase avec les attentes d'art et de culture de nos concitoyens mais aussi avec l'essor d'un désir d'expression et de reconnaissance culturelle.*

*Les dramatiques attentats qui ont eu lieu à Paris et en Ile-de-France le 13 novembre donnent à cette exigence d'invention politique une urgence radicale. Un tel degré de violence aveugle ne peut en effet qu'interroger nos manières même de construire nos politiques culturelles ainsi que la qualité du dialogue des élus avec les professionnels, les artistes et l'ensemble des citoyens.*

*La FNCC est consciente de l'importance de ces enjeux. Elle souhaite que le séminaire qu'elle organise le 16 décembre à la suite de son Bureau soit l'occasion d'un partage de la réflexion – une réflexion par bien des aspects déjà étayée et riche d'expérimentations très positives bien qu'insuffisamment repérées, mais qu'il faut maintenant traduire de manière concrète et plus large.*

*Comment, par les arts, par la culture, contribue-t-on à la diffusion des valeurs républicaines, à la participation de tous à la construction d'un imaginaire partagé, tolérant, curieux, ouvert, à la promotion de la diversité et de la reconnaissance de la dignité culturelle de chacun ? Comment ensemble, élus et artistes, assumer plus, assumer mieux l'immense responsabilité que cette année, qui s'est ouverte par une attaque contre la liberté d'expression et qui se clôt par une sidérante manifestation de haine contre notre manière de vivre ensemble, nous confère ?*

*Ce séminaire, dont la formulation du titre peut sembler alarmiste, veut être un moment de solidarité, de confiance retrouvée, d'énergie renouvelée.*

\*

#### Accueil et présentation

**Florian Salazar-Martin**, président de la FNCC. Nous devons soumettre nos politiques à l'examen du réel. Telle est l'idée qui préside à l'initiative d'organiser ce moment de réflexion. Un moment qui a vocation à se poursuivre dans le temps.

Nous avons souhaité associer les associations d'élus ainsi que les organisations professionnelles, car c'est de ce va-et-vient que naîtra la qualité de notre travail. Nous recherchons la forme contributive et nous nous y engageons déjà pleinement avec le ministère de la Culture. Le Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC) sera prochainement réuni en plénière, sans doute en février. Nous avons demandé – ce qui étrangement a pu surprendre – que cette réunion s'ouvre par un échange sur l'après-attentat. Il faut que nous prenions nos responsabilités. Nous serons donc amenés à faire des propositions. Nous souhaitons nous inscrire dans cette volonté.

## Tour de table de présentation puis introduction

**Vincent Rouillon**, rédacteur de la FNCC. Il nous faut aujourd'hui faire face au sombre, à une nuit sans lune. Les attentats de janvier et de novembre 2015 signent la haine de notre société par la haine de sa culture. Si l'on se réfère aux valeurs que portent les arts et la culture, c'est là le signe de la haine de la liberté *singulière* (vivre bien, c'est développer son autonomie de goût, sa capacité d'aimer, de juger, d'applaudir ou non), une liberté non pas abstraite mais toujours différenciée selon les personnes. C'est aussi le signe de la haine de la fraternité : être ensemble, singularités mêlées, unies par un même idéal de partage des différences.

Interroger à la suite des attentats de novembre le sentiment incompressible d'une erreur, d'une faillite, c'est interroger l'idéal du libre partage des différences.

Le troisième terme de la devise républicaine – celui d'égalité – ne fait pas partie des valeurs de la culture et contredit les deux autres. La culture est porteuse d'inégalité. Cinquante ans de démocratisation culturelle n'ont pu désensorceler la culture de son ferment inégalitaire.

Interroger l'efficacité ou l'inefficacité, le succès ou la faillite des politiques culturelles revient à interroger le fondement même du politique dont la devise est : liberté et fraternité, d'une part, et de l'autre, égalité.

Le premier et le troisième terme de la devise républicaine peuvent fonctionner ensemble dans un monde inégalitaire : la fraternité de personnes libres, laquelle s'oppose à une autre, plus inquiétante : la fraternité de personnes victimes de l'inégalité. Les politiques culturelles s'adressent aux premières (personnes libres) et ignorent leur contradiction interne – la fraternité est clivée. Ce qui attise une colère qui s'exprime de deux manières : par la violence et par le repli communautaire.

Ces interrogations sombres sur la face négative des politiques culturelles ne constituent pas un rejet des politiques culturelles mais suggèrent qu'il faut prendre la culture pour ce qu'elle est, ni bien ni mal. La culture est neutre, porteuse de rencontre mais aussi d'exclusion, d'esprit critique mais aussi de propagande, d'excellence mais aussi d'intimidation, d'engagement humaniste mais aussi d'intérêt personnel et marchand.

Il y a des interrogations qui ne sont pas interrogées, une approche trop univoque et positive sur les vertus de la culture. Et surtout un mensonge : faire croire qu'on pourrait être égaux face à la culture tout en étant inégaux face aux conditions économiques de vie.

Ne faut-il pas identifier un principe autre, étranger à la culture prise pour elle-même qui, pour ainsi dire, cadrerait la légitimité du soutien public à la culture ?

*Hypothèse.* Au lieu de penser que la promotion de la culture c'est *bien* parce que la culture c'est *bien*, en soi, on pourrait se demander ce qu'il faut en attendre comme effet social et politique bénéfique. Ce principe pourrait être celui de la *reconnaissance* : reconnaissance de soi par soi, par les autres, reconnaissance des différences, reconnaissance de la dignité culturelle de chacun, reconnaissance que la culture n'est pas une *valeur* mais ce qui traduit et permet de porter au partage les identités singulières et collectives, hors de toute hiérarchie. En somme c'est quand le soutien public à la culture promeut la reconnaissance (ou encore les droits culturels) qu'il s'avère légitime.

La question "les politiques publiques ont-elles failli ?", considérée à la lumière des attaques portées récentes contre la culture, constitue une interrogation qui peut se décliner selon plusieurs problématiques :

1. *Echec de la démocratisation culturelle ?* La force de division, d'exclusion, de hiérarchisation de la culture est-elle réellement contrée par la démocratisation ? Ne démocratise-t-on pas une référence, une révérence et non la reconnaissance de chacun ?
2. *La politique culturelle comme cause a-t-elle failli ?* On ne change pas un ordre social par la culture. Or les politiques culturelles se sont considérées comme directement agissantes. En cela, elles masquent et légitiment un ordre douloureux pour beaucoup.

3. *La politique culturelle comme vecteur de liberté a-t-elle failli ?* La politique culturelle prône la liberté individuelle et par là favorise son double collectif, le communautarisme (individualisme de groupe). Pour certains, la liberté par la culture permet de déborder l'individualisme pour accéder à l'humanisme. Mais pour d'autres, insuffisamment armés d'un point de vue économique pour assumer les exigences de la liberté singulière, cette imposition de la valeur de l'individu libre, en mesure de puiser en lui-même ses valeurs et de les partager, les entraîne vers le rejet d'un tel individualisme épanoui et tolérant, vers le communautarisme et le sectarisme.
4. *La politique culturelle n'a-t-elle pas failli à contrer le marché ?* Les politiques culturelles se sont certes élevées contre la domination sans partage de l'industrie culturelle de masse. Mais il faut bien reconnaître, comme l'a fait il y a déjà longtemps Augustin Girard, que l'industrie a réalisé la démocratisation culturelle que les politiques culturelles ont échoué à significativement instaurer. Or l'industrie culturelle à visée purement mercantile nie la liberté, massifie en lieu et place d'égalité et se moque de la fraternité.

\*

### Débat

**Laetitia Lafforgue**, *présidente de la Fédération nationale des arts de la rue*. Comment collaborer avec le ministère de la Culture ? Comment contribuer ? On n'en sort pas... Le fantôme de Malraux continue de hanter le ministère. Jusqu'à présent, on pouvait encore se contenir et jouer le jeu. Après ces événements, on ne le peut plus. Comment dialoguer avec des gens qui n'entendent pas ? Il faut des images ? Là, on les a, terribles. Que fait-on maintenant avec cela ?

Je suis en colère à cause de la réponse apportée à l'attaque contre la liberté, celle de la privation de liberté. Dans l'espace public, cette privation est très sensible. C'est notre cœur de métier qui est remis en cause. Certes la sécurité est nécessaire. Mais de là à punir les mêmes que ceux qui la subissent... La vraie réponse, c'est la défense de la liberté, de la liberté singulière d'être pleinement au monde. On n'y est pas du tout. L'inverse ne répond pas à la peur. Car oui, on a peur. On regarde partout, on est fouillé quand on va au spectacle...

Dans son introduction, Vincent Rouillon a développé l'idée de reconnaissance, mais sans parler des droits culturels. Or ces droits constituent une véritable piste de réflexion. C'est une notion qui nous apporte un élan. Après notre dernière "Université buissonnière", dont le thème était les droits culturels, nous sommes repartis "avec la patate" ! C'est là un nouveau regard dont nous avons besoin. Sinon on va crever.

**Guy Dumélie**, *vice-président d'honneur de la FNCC*. A propos de l'importance des droits culturels. Il s'agit d'une notion qui n'est pas si simple à penser, notamment pour les élus, car ils sont conditionnés par le principe de l'accès à la culture. De surcroît, ce sont les bâtiments, les équipements qui incarnent les politiques culturelles. Et si les politiques de la lecture publique mettent déjà en œuvre les droits culturels, c'est beaucoup plus compliqué pour le spectacle vivant ou l'enseignement spécialisé, car là, les acteurs se sont bâtis une représentation de leur compétence et de leur métier qui constitue un frein. D'ailleurs, les meilleurs partenaires pour la mise en œuvre des droits culturels sont ceux qui ne sont pas reconnus : les arts de la rue, les musiques actuelles... Enfin, il y a la crainte que la mise en avant des droits culturels se fasse au détriment de l'excellence. C'est pourtant l'horizon vers lequel nous devons avancer.

**Florian Salazar-Martin**. En réalité, à la FNCC, nous essayons de parler des droits culturels sans en parler..., pour que cela ne devienne pas un slogan et que ça aille au-delà de l'affichage idéologique. De ce point de vue, la contribution de la Fédération peut être forte. Par exemple, pour ce qui est de la loi LCAP, nous avons posé la question : mais où sont les

gens ? Le ministère doit changer d'approche. Quant aux collectivités, elles sont soumises à une forte contribution pour réduire la dépense publique dont nous savons qu'elle va empirer. La question est donc la suivante : comment changer de paradigme ?

**Frédéric Hocquard**, *membre du Bureau de la FNCC*. Ce début de discussion a déjà mis en avant de nombreux éléments. Il y a des inquiétudes. Mais des choses avancent aussi, notamment sur la question des droits culturels. Nous sommes parties de quelque chose de très conceptuel. L'un des mérites de la discussion parlementaire pour la loi NOTRe a été de traduire concrètement ce que signifient ces droits pour les politiques publiques, la manière de les décliner. Et cela sans tomber dans la caricature disant que les droits culturels, c'est le public qui vote pour ce qu'il voit sur scène. Donc des perspectives positives.

Après, il y a un débat plus large. La question n'est pas de savoir si nos politiques ont "failli", mais comment on accède à un modèle différent. Quels nouveaux modèles devons-nous inventer ? Là se posent notamment des questions économiques, des questions démocratiques (la place des artistes, des citoyens, des amateurs...) et des questions de sens. Je suis très étonné de la faible réaction des milieux artistiques et culturels face à l'actualité : la crise de réfugiés, les attentats, la montée du FN... Au-delà des prises de position individuelles, il y a peu de réaction du milieu culturel en son ensemble. Une certaine atonie. Pourquoi ? Quelque chose s'est-il cassé ? Les difficultés économiques de ces métiers étouffent-elles la capacité de réagir ? Je ne sais pas, mais cela ne peut que nous interpeller et poser la question de la place de l'art dans notre société.

**Jean Digne**, *président de HorsLesMurs*. Je suis né dans le désert culturel. Sur les territoires, il n'y avait que les DRAC. Puis on a vu l'émergence des régions et on a construit une alternative à ce que faisait l'Etat. Chacun a élaboré sa vision, mais sans que ce soient des artistes qui assument les responsabilités. Sur quatre-vingts écoles d'art, trois seulement sont dirigées par des artistes... Par ailleurs, je vois des gens en poste, notamment au ministère, depuis 20 ans, depuis 30 ans. Il faut changer la mécanique des responsabilités en tenant compte de la diversité des origines, des sociologies, des artistes. On a une richesse qui n'est pas gérée avec les outils de cette richesse. Par exemple ces nomades que sont les artistes de rue et qui inventent les mondes là où ils vont. On ne reconnaît pas la force du nomadisme des artistes ni la vitalité de la diversité. C'est la gestion qu'il faut changer.

**Serge Calvier**, *vice-président de la Fédération nationale des arts de la rue*. Sur la peur et l'apathie des milieux culturels. Entre deux attentats, nous sommes entretenus dans cette peur. En janvier ; le peuple a revendiqué la "non peur". En novembre, le Gouvernement a choisi la sécurité, nous maintenant dans la peur : peur de la violence, mais aussi peur du chômage, peur de la crise, peur de l'autre. On installe la population dans le syndrome de la peur. Ce qui entraîne les pires dérives...

Il faut en sortir, mais les artistes seuls ne peuvent le faire. Oui, il y a eu démission. Le monde politique est devenu gestionnaire alors qu'après-guerre il s'agissait de valeurs : plus jamais ça. Aujourd'hui, on parle d'attractivité économique, touristique. Et après les dernières élections municipales, on a vu arriver une nouvelle génération d'élus qui ne porte pas de réflexion sur la culture et tient un discours de gestionnaire.

Nous devons réinventer ensemble sur le fondement de la devise républicaine, au travers de concertation comme celle-ci, aujourd'hui, pour faire société en assumant la responsabilité de faire appliquer au quotidien les droits culturels.

**Laetitia Lafforgue**. Les droits culturels ne sont pas une finalité mais un outil. Un outil nécessaire face à ce constat inquiétant : toutes les politiques culturelles vont aujourd'hui dans le sens contraire de la défense de la diversité. Nous sommes dans la simplification généralisée. Si le triptyque liberté, égalité, fraternité peut encore servir pour se raccrocher, il

faut peut-être faire une mise à jour de la devise républicaine et ajouter “droits culturels” aux frontons de mairies...

**Bruno Lamothe**, *secrétaire général d'EELV/Champagne-Ardenne*. Sur l'atonie du secteur culturel après les attentats. Peut-être ce secteur est-il fatigué d'être utilisé pour porter la parole politique à la place des élus. Pendant des décennies, on lui a délégué une certaine parole publique. Aujourd'hui, en proie à une forte insécurité, ce secteur est devenu très dépendant des gestionnaires publics que sont devenus les élus.

**Sylvie Lenoble**, *membre du Bureau de la FNCC*. Je voudrais revenir aux questions qu'a posées Vincent Rouillon. Peut-être faut-il réfléchir là où nous ne nous sommes pas interrogés et notamment sur cette question : peut-on être égaux face à la culture et inégaux dans la société ?

Pour ma part, je garde l'espoir. J'ai été directrice d'une école dans un quartier très difficile. Puis est venue la retraite. Mais aujourd'hui, depuis les attentats, je cherche à croiser ces femmes – les mères des élèves, le plus souvent d'origine maghrébine – pour tenter de comprendre la manière dont elles se sentent prises en otage. L'espoir vient de chacune d'elles. J'ai initié un projet et chaque fois que je suggère leur participation, la réponse est toujours positive. Les gens disent oui quand on leur propose quelque chose pour ce qu'ils sont.

**Frédéric Hocquard**. Lors du CA qui a précédé ce séminaire, j'ai fait la réflexion que, FN excepté (et même pas), que les enjeux culturels étaient présents dans les programmes de tous les candidats aux élections régionales, mais sous forme de consensus. Il y a donc là une force – la culture fait désormais partie de la conscience politique – mais également une faiblesse : la culture n'est pas l'objet d'un débat. Même le discours de la présidente du FN est un discours rond, classique, convenu. Or je crois que la construction de l'avenir naît du dissensus. Il faut de la confrontation, sinon c'est le ventre mou...

Il y a pourtant des questions qui sont dissensuelles : la diversité, les droits culturels, la répartition de la richesse dans les filières culturelles, sur les territoires, etc. Ces thématiques peuvent réanimer le débat. S'entendre est important, mais non suffisant.

**Serge Calvier**. Il ne faut pas se fier aux discours. Si les candidats parlent de culture, c'est parce que les professionnels les ont interrogés. Et, malgré le caractère lisse des discours, les faits sont autres : au-delà des participants à ce présent séminaire, tous convaincus, on constate une régression dans les pratiques. Quand on travaillera ensemble, on verra que ce n'est pas si simple, car il y aura des choix à faire. Avant on privilégiait l'œuvre. Maintenant, comme l'a formalisé la FNCC, on veut privilégier la personne, pour faire société. Là, le débat est assuré.

**Annie Denis**, *membre du Bureau de la FNCC*. Il y a eu les grands discours. On a beaucoup dit l'importance de l'éducation, de la culture... mais qu'y a-t-il réellement dessous ? Qu'est-ce qu'on met derrière les droits culturels ? C'est pour cette raison que le travail conjoint entre structures, acteurs et élus, comme ici, est si important : pour produire quelque chose qui ait véritablement du sens.

**Evelyne Rabardel**, *vice-présidente de la FNCC*. Je voudrais faire un lien entre les propos de Frédéric Hocquard et ceux de Vincent Rouillon. A la suite de ce qui a été dit en introduction sur la question de la nature réellement agissante des politiques culturelles, il me semble que l'interrogation essentielle est celle de la place du citoyen dans son accès au partage du pouvoir. Si on se bat pour la culture, c'est parce qu'on est porté par une finalité émancipatrice pour la société. Ce n'est qu'alors que le combat pour la culture prend un sens évident. Et c'est étroitement lié à un changement de rapports économiques – très durs – dans notre pays.

Finalement, pourquoi se préoccupe-t-on de culture d'un point de vue politique ? Parce que la culture développe l'esprit critique ? Pour se construire ? Pour créer du lien social ? Ces mots-

là ne sont pas ceux qui s'imposent en premier. On se bat pour préserver la potentialité de l'inattendu. Mais il faut être capable d'accepter cet inattendu et donc être capable de laisser une place au sensible.

Or une vision s'est imposée : celle du marché. D'où la déception. Le service public culturel déçoit. C'est là qu'on voit la pertinence de la notion de droits culturels. Il faut se donner de la force et remettre les fondamentaux en débats.

**Antoine Colnot**, *metteur en scène, directeur de compagnie ( ?)*. Je voulais vous faire part de ma réflexion d'artiste qui consiste à chercher un nouveau modèle économique en mesure de nous affranchir des aides publiques. Dans ma compagnie, on intervient auprès des gens et cela a du sens tant pour eux que pour nous. On travaille avec des migrants. Il y a une richesse incroyable, une force hallucinante. Ce sont eux qui sont porteurs d'espoir. Mais comment faire pour ne pas avoir besoin de l'argent public ?

**Denis Talledec**, *directeur de Bar-Bars, Fédération nationale des Cafés-culture*. J'ai une vision plus optimiste. Nous récoltons aujourd'hui le fruit de trente ans de politiques culturelles. Jamais l'attente vis-à-vis de la culture n'a été aussi massive. On doit donc accompagner une demande désormais majoritaire. Ce qui est difficile. En musique actuelles, par exemple, on a commencé à y répondre avec les outils déjà utilisés pour le théâtre, avec des labels, des enseignements, des diplômes... C'est incongru, car les musiques actuelles procèdent d'une contre-culture.

Je partage l'intérêt pour les droits culturels. Une manière d'éviter cette action normalisatrice sur la création. La création doit être dérangeante. Or on fait pression sur certains spectacles pour qu'ils n'aient pas lieu. La question est celle du sens. La culture est aussi une réalité économique, ce qui n'est ni bien ni mal : soit on laisse faire les acteurs économiques, soit non. Autre point. Les politiques de demain ne pourront se limiter à préserver un service public de la culture. Il faudra aussi accompagner les initiatives citoyennes. Et également aller chercher les publics éloignés.

Il faut donc réinterroger les paradigmes des politiques culturelles publiques. Et que les acteurs eux aussi se réinterrogent. L'avenir est lié à l'ensemble de la mobilisation transversale des politiques publiques en complémentarités avec les initiatives citoyennes et les acteurs économiques.

**Jannick Gehin**, *mairie-adjointe à la culture de Maisons-Laffitte*. Je suis inquiète des réticences que provoque la notion de droits culturels. Mais évidemment on ne fera rien sans les politiques. Quant aux labels, oui, c'est normatif. Mais également protecteur.

**Florian Salazar-Martin**. De très nombreuses pistes ont été évoquées. On a dit que les candidats aux régionales ont beaucoup parlé de culture. En revanche, il y a très peu de choses dans la loi. Prenons par exemple les CTAP. Il n'est pas prévu d'instituer une commission culture spécifique alors pourtant que les présidents de la commission culture tant de l'Assemblée nationale que du Sénat y étaient favorables.

Il y a aussi ce retard : si nous voulons qualifier le contenu des droits culturels afin que cette notion puisse renouveler les politiques culturelles, il nous faut des endroits pour discuter.

Je n'ai jamais autant entendu parler de culture, mais de quoi précisément ? Et dans le même temps on accepte les baisses des budgets. Nous devons vraiment trouver les accroches qui permettent aux élus de rebondir. Ce matin, en CA, nous avons parlé des conservatoires et des critères de la répartition des aides de l'Etat. Nous proposons que ce soit sur des projets, les initiatives, avec de conventions de développement culturel...

A quoi servent les élus ? Beaucoup se disent qu'ils ne servent à rien. La déficience démocratique est terrible. Nous avons des combats à mener. Mais on manque de propositions

alternatives. On parle juste de garder, de pérenniser, de sanctuariser. Il faut au contraire inventer de nouvelles démarches.

**Michel Lefeuvre**, *président du SNSP*. Il y a de nouveaux territoires qui sont en train de naître. Nous aurons besoin de dialogue – et je remercie la FNCC pour celui d’aujourd’hui – en n’oubliant pas que dans un dialogue il y a toujours une part de combat. C’est un chemin, difficile, qu’on a déjà expérimenté avec la FNCC pour la réalisation de notre Charte commune. Il y a eu du dissensus et nous avons fini par nous rejoindre, en particulier que la question des amateurs.

C’est essentiel : il faut des lieux de dialogue pour associer les politiques et les professionnels. Nous l’avons proposé avec le soutien d’une fédération d’élus et nous avons été assez étonnés de la réserve que cette proposition a suscitée. Un point sur lequel la loi NOTRe constitue un ratage. Nous avons besoin de dialogue aussi par rapport à l’histoire : en 30 ans, on a beaucoup construit mais sans avoir un plan global en amont.

Les nouveaux territoires peuvent faire peur. Mais c’est également une occasion à saisir, notamment pour les territoires un peu éloignés, qui ont échappé à la décentralisation de proximité.

Pour nous, qui représentons 2000 lieux, 125 000 représentations et entre 15 et 20 millions de spectateurs, et pour l’ensemble des professionnels, nous avons devant nous une opportunité. Malheureusement nous sommes un peu démunis intellectuellement et de plus en désaccord : il n’est pas facile de remettre en cause des acquis.

Ici, il y aura un Grand Paris qui concentrera les équipements de proximité. Un élu me disait : mais si on nous retire nos lieux, à quoi allons-nous servir ?

Avec la crise, il y aura des choix difficiles. Qu’est-ce qui relève, par exemple, de l’intérêt métropolitain ? Les “gros” équipements ? Pour notre part, nous pensons que ce sont les projets singuliers. Sinon quelque chose sera perdu. Tout cela est devant nous. Je suis plutôt positif bien qu’abattu. Nous devons sortir des anciens paradigmes et avant tout créer des endroits de dialogue.

**Laetitia Lafforgue**. Nous ne devons pas nous asseoir sur nos colères. Il y a eu une réunion sur culture pour le Grand Paris. Qui a été invitée ? Des cumulards de la culture. C’était un spectacle qui ne nous concernait pas. Là encore, il manque des espaces de dialogue... Si la carte a été refaite, les responsabilités n’ont pas été distribuées.

**Denis Talledec**. La forme est en effet très importante. Avec le cafés-culture, nous avons monté un fonds d’aide à l’emploi artistique. Le frein le plus fort était le manque de volonté d’ouvrir des possibles. Mais aujourd’hui, ce fonds est pris en exemple pour le futur fonds d’aide à l’emploi culturel. Il faut sortir des corporatismes, ce qui est difficile.

**Evelyne Rabardel**. Il faut cerner l’enfermement des gens dans la souffrance, et pas seulement dans la peur. Nous devons créer nous-mêmes les espaces pour reconstruire, ne pas attendre qu’on le fasse pour nous. Si par exemple on compte sur les métropoles, on verra que la culture n’est appréhendée qu’en tant que facteur d’attractivité du territoire et c’est tout. Il faut arrêter de s’attendre.

**Florian Salazar-Martin**. Ce serait bien de sortir de cette réunion avec des propositions...

**Jannick Gehin**. Bien que la compétence culturelle pour les intercommunalités se réduise aux bâtiments, il nous faut réfléchir à favoriser l’envie de culture.

**Jean Digne**. Il faut donner une responsabilité immédiate aux moins de 25 ans et rendre hommage au compagnonnage. S’il n’y a pas plus de dialogue dans notre civilisation, on risque l’extrême institutionnalisation.

**Jean-Luc Bernard**, *secrétaire général adjoint de la FASAP-FO*. J'ai la chance de représenter à la fois les musiques actuelles, les conservatoires et les orchestres. Pour a part, j'ai une formation classique mais je travaille dans les musiques actuelles. Or, quand on enregistre en studio, on entend des collègues s'en prendre aux techniciens, ou encore des musiciens classiques s'en prendre à ceux des musiques actuelles... Il faut sortir de ces crispations. De quoi parle-t-on ? Ce qui m'importe, c'est la manière de gérer les pratiques en amateur, comment on prend les gens là où ils sont.

**Anne Matheron**, *directrice de la DRAC Auvergne*. Nous venons de passer un moment où nous nous sommes sentis très seuls, avec une réforme de l'Etat (qui tente de maintenir la proximité de l'expertise) menée en parallèle avec la réforme territoriale. La rencontre entre élus et fonctionnaires de terrain est très importante. A Clermont-Ferrand, j'ai vécu des états généraux de la culture, organisés par l'OPC. Un processus très intéressant qui m'a rendue optimiste car j'ai constaté une véritable volonté, un grand désir. Avec une forte demande de transversalité mais aussi une demande de l'engagement de l'Etat et des collectivités. Et aussi l'identification du lieu idéal, la friche. A noter en particulier l'énorme potentiel que constituent les médiathèques. Ce sont de nouvelles maisons de la culture.

**Florian Salazar-Martin**. Le cadre de cette discussion est exceptionnel. L'Etat est ici présent. Nous avons contribué à sauver les DRAC. Mais qu'en sera-t-il dans trois ans ? L'Etat ne sera pas présent dans les CTAP prévus par la loi MAPAM. Il nous faut absolument reconstruire de la solidarité, de vrais débats afin d'être capables de convaincre, de ne pas se retrouver seuls. Surtout ne pas penser qu'il n'y a plus de moyens. Je constate l'énorme liberté d'action que nous avons.

Certes, le contexte est mouvant, fragile. Une structure, un festival peut disparaître du jour au lendemain. Mais nous devons remplacer l'inquiétude par la solidarité. L'Etat a un rôle à jouer. Il y a les labels, mais peut-être faut-il aller plus loin.

De mon point de vue, les "pactes culturels" sont insuffisants. Il faudrait de véritables conventions de développement territorial qui aillent au-delà des politiques catégorielles, des politiques assumées par la responsabilité publique.

Chez moi, je me suis battu pour que tout le monde puisse aller dans les équipements culturels. Mais chacun a peur qu'on lui enlève ce qu'il a, tant au niveau territorial qu'à celui de l'Etat. Les collectivités doivent travailler avec l'Etat, avec les DRAC. Mais comment ? Nous devons nous servir de moments d'échanges comme celui-ci. Et écrire, ensemble, pour donner des éléments aux élus pour construire et défendre leur engagement en faveur de la culture et des arts.

Peut-être faut-il réfléchir à une forme de travail qui permette de construire une légitimité de pensée commune.

**Danièle Carlier**, *maire-adjointe à Creil, membre du CA de la FNCC*. Le plus difficile est d'aller auprès des citoyens, ce qui n'est pas simple avec la montée du vote FN, des phénomènes religieux, des communautarismes... Les gens se retournent vers des choses qui font pour ainsi dire famille et estiment que la culture n'est pas une valeur mais un moyen. Nous devons réfléchir à comment travailler *avec* les gens.

**Vincent Rouillon**. Sur la méthode, à la suite de ce séminaire. Je vais rédiger le compte-rendu complet. Et peut-être en extraire les propositions qui après pourraient devenir l'objet d'un partage, d'un enrichissement...

**Florian Salazar-Martin**. On peut lancer un processus de ce type. Et aussi sur nos territoires. J'avais pensé à une sorte de "livre blanc" de la culture. Des pistes à identifier ensemble.

**Laetitia Lafforgue**. L'idée d'un "livre blancs" me gêne. Il faut travailler avec les personnes.

**Anne Matheron.** A Clermont-Ferrand, les états généraux ont été un long travail, avec l'organisation de débats dans des cafés-culture autour de thématiques spécifiques dont les résultats ont ensuite été livrés aux partenaires. Cela a duré trois mois.

**Annie Denis.** Même si les rendez-vous entre élus à la culture sont importants, on peut aussi les ouvrir aux acteurs. Dans toutes les villes nouvelles, on constate le besoin de lieux de partage. C'est peut-être là l'un des rôles de la culture. Nous ne devons pas attendre la région, qui est en train de se faire.

**Jannick Gehin.** Nous avons réalisé cela à Maisons-Laffitte.

**Laetitia Lafforgue.** Nous faisons déjà bien des choses. Nous œuvrons... Mais il y a une insupportable déconnexion. Le problème tient à l'absence de discours politique pour porter les initiatives. Où parle-t-on du partage du pouvoir de l'invention ? Ce qui est fait ne se sait pas. Qui en parle ? Il faut que cela soit porté au niveau national.

**Florian Salazar-Martin.** Nous avons besoins de propositions.

**Stéphane Grosclaude.** Le rapport à la création éveille l'esprit critique. Or là il y a un grand absent : l'Education nationale.

**Anne Matheron.** Ce n'est plus tout à fait vrai. Les rapports entre le ministère de la Culture et l'Education nationale progressent, ce qui permet notamment de faire intervenir des artistes dans les écoles.

**Florian Salazar-Martin.** D'un point de vue de méthodologie, nous pourrions partir d'un document qui établisse des pistes de travail, à partir de ce qui s'est dit aujourd'hui. J'en parlerai lors de la prochaine réunion en plénière du CCTDC. Nous avons aussi besoin de travailler différemment avec l'Etat. Ce temps de réflexion partagé d'aujourd'hui sera suivi d'autres, notamment au BIS de Nantes.

Je propose que nous nous revoyions en février.

\*\*\*\*\*